

Arrêté n° AG-2026-DRHFP-0695 du 5 octobre 2026

portant nomination de Mme Stéphanie Verkeyn en qualité d'adjointe au chef du service administratif de la direction de l'aviation civile en Nouvelle-Calédonie

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2010-1653/GNC du 13 avril 2010 portant approbation de la convention relative à la création d'un service mixte dénommé « direction de l'aviation civile en Nouvelle-Calédonie » ;

Vu la convention du 24 juillet 2023 fixant les modalités de recrutement des directeurs des services mixtes de Nouvelle-Calédonie et de leurs adjoints ;

Vu l'avis de vacance de poste n° 3134-26-0571/SR du 17 avril 2026, ouvert en vue de pourvoir le poste d'adjoint au chef du service administratif de la direction de l'aviation civile en Nouvelle-Calédonie ;

Vu la candidature de Mme Stéphanie Verkeyn en date du 6 mai 2026,

ARRETE

Article 1 : A compter de sa prise de fonction, Mme Stéphanie Verkeyn est nommée en qualité d'adjointe au chef du service administratif de la direction de l'aviation civile en Nouvelle-Calédonie.

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

En l'absence de M. Milakulo TUKUMULI, Le vice-président du gouvernement chargé de l'économie, de la fiscalité, des télécommunications, des questions douanières du commerce extérieur, de l'attractivité et de la souveraineté alimentaire de la Nouvelle-Calédonie

CHRISTOPHER GYGES